



St-Julien-infos

COMMUNE DE SAINT-JULIEN-DE-COPPEL

N° 43 - JANVIER 2016



Photo réalisée par Olivier CHEVILLARD,
SAS DRONE Amplitude, Lassias, St-Julien-de-Coppel

SOMMAIRE

- Le mot du maire
- Extension du groupe scolaire
- Travaux de voirie
- Mise en sécurité du clocher
- Boîte aux lettres
- Plan de circulation
- Chantier d'insertion intercommunal
- Bus scolaire nouvelle desserte
- Fleurissement cadre de vie
- Projet nouvelle mairie
- Une maison de service au public
- Accessibilité des bâtiments
- Commission école
- Focus sur le CCAS-cycle de conférences
- Fourrière animale
- Eclairage nocturne
- Acheter du terrain communal
- Syndicat du Bois de l'Aumône
- Covoiturage
- Urbanisme, autorisation pour travaux
- Evacuation de l'école
- Réduc'eau des kits gratuits
- Papiers d'identité et départs en vacances
- Bibliothèque, les animations
- Exposition de photos
- Sophrologie
- Les sapeurs-pompiers
- Club de foot - FC St-Julien
- Viet vo dao
- Comité des Fêtes
- Gym St-Julien-de-Coppel (UFOLEP)
- Amicale Laïque
- Association Télédome
- Gymnastique volontaire
- Comité de jumelage Les St-Ju'liens
- Comité de jumelage Franco-Luxem.
- Accueil mairie - agence postale
- Etat-civil
- Rendez-vous et manifestations

Directeur de publication : Dominique VAURIS, Maire - Rédaction : Commission Communication
IPNS (imprimé par nos soins) - Tirage: 650 exemplaires
ISSN : en cours - Dépôt légal : 1er trimestre 2016

Coppelloises, Coppellois, cher(e)s administré(e)s,

Cette année 2015 aura été à bien des égards, une année difficile. Année marquée en son début et en sa fin par des actes de terrorisme qui ont fait de nombreuses victimes. Année marquée par un flux sans précédent de demandeurs d'asile fuyant les guerres dans leur pays. Pour autant ne soyons pas de celles et ceux qui entretiennent la haine. Soyons mesurés dans nos analyses et nos propos. En permanence cherchons à comprendre de façon à rassembler les gens autour de valeurs simples et solides, celles représentées par La République. Je garderai longtemps en souvenir la cérémonie au monument aux morts qui s'est déroulée le 16 décembre 2015 en commémoration de la rafle du 16 décembre 1943. Deux classes de notre école chantant le chant des partisans sous la direction de leur directeur. Quatre élèves se relayant pour raconter les faits de cette terrible journée. *Un texte écrit par Oriane Troubat il y a quelques années.* C'est en ces moments là que l'on garde espoir en se réconfortant de l'engagement des enseignants à instruire nos enfants sur ce proche passé. «Ce n'est qu'avec le passé qu'on fait l'avenir» disait Anatole France. N'oublions jamais que l'histoire a une fâcheuse tendance, celle de se répéter.

Vous découvrirez en parcourant ce numéro de St Julien infos les projets en cours, les projets à initier, les projets à venir. L'extension du groupe scolaire pour lequel nous rencontrons quelques problèmes, le projet d'une nouvelle mairie/maison de services, la réflexion en cours sur l'aménagement de l'ancien presbytère. Saint-Julien-de-Coppel compte au dernier recensement 1206 habitants. En quelques années la commune s'est peuplée relativement vite. Nous nous trouvons dans une situation où les équipements ne sont plus à la hauteur, école (travaux en cours) mairie, commerces, salle des fêtes. C'est cette anticipation, cette réflexion sur les choix essentiels qui doivent conduire les élu(e)s à faire toujours plus de propositions. Nous devons conserver l'attractivité actuelle de notre commune en donnant à nos associations les moyens de maintenir et de proposer des activités. L'année 2015 a vu le renouveau du comité des fêtes et la naissance d'une nouvelle activité de sophrologie. Preuves d'un dynamisme que nous nous devons d'entretenir.

Les dotations de l'état continuent de baisser de façon significative. Les charges contraintes ne sont pas orientées à la baisse. Il nous appartient donc d'avoir une gestion des plus économes. Le conseil municipal est totalement impliqué dans cette démarche. J'ai une confiance absolue en l'avenir et à notre capacité à mener à plus ou moins long terme les projets qui vont dans le sens du rayonnement de Saint-Julien-de-Coppel.

Je vous présente au nom de tout le conseil municipal mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Espérons qu'elle soit pour tous porteuse de bonnes nouvelles et de douceur.

Dominique VAURIS.

TRAVAUX ET DOSSIERS EN COURS

Extension du groupe scolaire - les travaux se poursuivent

La pose de la charpente est quasiment terminée. La couverture est en cours. Malheureusement la date de livraison risque d'être compromise. En effet, nous avons constaté des malfaçons dans les travaux de maçonnerie. En accord avec la maîtrise d'œuvre et le bureau de contrôle nous avons décidé de faire casser puis de faire reprendre certains éléments de structure. Ces travaux de reprises ont ainsi retardé la pose de la charpente de plusieurs semaines. Des diagnostics sont en cours, afin de déterminer si d'autres travaux sont nécessaires. L'architecte doit maintenant recalculer le planning général des travaux afin que nous puissions organiser au mieux la livraison, donc le déménagement.

Nous mettons à jour régulièrement le site de la commune afin que vous puissiez suivre l'évolution du chantier.

Dominique VAURIS.

les travaux d'extension du groupe scolaire se poursuivent...



Travaux de voirie et d'entretien

L'année 2015 a été marquée par un nombre important de chantiers de voirie et d'entretien du patrimoine. Certains ont été réalisés par le SIVOM de L'Albaret, d'autres par l'entreprise de TP Delavet de Montmorin (marché de 67 000 euros TTC) ou encore par le chantier d'insertion.

Sans être exhaustif, on peut citer :

- la remise en état des «cartes» de captage/distribution de l'eau de la fontaine du village des Coins.

Ces «cartes» se situent en plein champs et ont subi des dégâts importants au fil du temps mettant en péril le maintien de l'alimentation de la fontaine.



avant travaux



après travaux



route d'accès à Boisseret

- la remise en état du lavoir de Lassias
=> voir article chantier insertion.
- les travaux de voiries communales, à Boisseret, à Champ-blanchi, à Serpes et au tournant du midi en haut des Ecluses.
- des travaux dans les chemins, à La Guesle, vers l'étang de La Grenouille, à Coppel, à Contournat, Layras...

Ces travaux ont été en partie financés par une subvention d'état.

suite page 3

TRAVAUX ET DOSSIERS EN COURS

- des travaux conséquents ont été réalisés au croisement de la route de Robichon et de la RD 118. Le recueillement des eaux de ruissellement a été réalisé par la mise en place d'avaloir, la création de revers d'eau avec déversoirs dans les fossés, le curage des fossés et le reprofilage du chemin en aval. Un enrobé a été mis en place afin de structurer le carrefour.



- des travaux de bouchage des nids de poules :

une campagne de bouchage des nids de poules a été effectuée pendant l'été par le SIVOM de l'Albaret dans différents villages de la commune.

- ce sont également des travaux effectués par les habi-



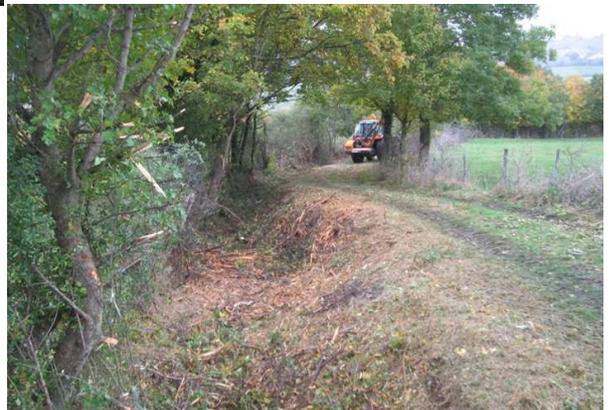
tants, comme ici au village de Rongheat.



- des travaux d'entretien des biens communaux et des biens de sections. Ici la peupleraie de l'Hôpital au nord de Contournat. Celle-ci n'a pas été nettoyée depuis neuf ans. La végétation en pied des peupliers est maintenant trop fournie pour être éliminée par les engins du SIVOM.
- C'est donc une entreprise spécialisée qui a procédé au nettoyage. La municipalité est particulièrement sensible à l'entretien et à la valorisation de son patrimoine. Les peupliers plantés voici une vingtaine d'années, présentent un aspect de belle qualité.

Il nous appartient donc de les mettre en valeur.

- des travaux de dégagement des fossés les plus reculés de la commune qui, en l'absence d'entretien sont source de problèmes, en aval en cas d'intempéries.



Dominique VAURIS.

Mise en sécurité du clocher

La société BODET a effectué courant 2015, la mise en sécurité du coffret électrique du clocher de l'église de Saint-Julien-de-Coppel ainsi que le remplacement et la mise aux normes des lignes électriques des cloches.

Ces travaux se sont déroulés sur plusieurs jours.

Ceux concernant le remplacement des câbles dans l'église ont nécessité la mise en place d'un échafaudage. Les travaux s'élèvent à près de 3 000 euros.

Il reste encore des travaux à effectuer sur la minuterie qui date des années 50 et sur la centrale de commande des cloches.

Pour l'instant, ces travaux ne sont pas programmés car le devis s'élève à 3 000 euros.



Dominique VAURIS.

TRAVAUX ET DOSSIERS EN COURS

Boîtes aux lettres des habitants



En vue de favoriser la bonne distribution du courrier dans la commune pour le facteur, le garde champêtre, et les conseillers municipaux, il est indispensable de mettre **tous les noms** de la famille sur chaque boîte aux lettres.

Pour vous aider dans cette démarche, la mairie se propose de réaliser les étiquettes pour les nouveaux arrivants et les personnes intéressées.

Merci pour votre collaboration.

Charline MONNET.

Plans de circulation

L'évolution urbanistique de Saint-Julien-de-Coppel, impose de se soucier des différents flux de circulation dans les deux bourgs principaux de la commune. Il en va de la sécurité générale des déplacements motorisés et/ou piétons.

Concernant le bourg de Saint Julien et de ses proches abords, il convient de réfléchir aux accès et à la circulation périphérique. **Deux à trois points forts** sont à prendre en considération :

- ⇒ tout d'abord les déplacements piétons rue du 16 décembre 1943 depuis le Viallard, jusqu'à la zone école/mairie et ce, depuis que le lotissement des Tournesols est entièrement habité ;

⇒ ensuite, le flux important de véhicules lourds par le village de Gauthier et particulièrement le passage sur le pont qui a été endommagé en 2014 sans que nous sachions par qui ;

⇒ et enfin la circulation vers le groupe scolaire et au centre du bourg dans la perspective de la réhabilitation en commerce de l'ancien presbytère. Le plan ci-dessous donne un aperçu de ce que pourrait être le plan de circulation tel qu'il a été discuté en réunion publique le 13 novembre 2015.

Le plan final n'est pas encore acté, car il reste à vérifier que les différents accès sont viables pour toute sorte de véhicules. Toutefois, nous envisageons de mettre en sens unique la rue du 16 décembre avant d'entreprendre les travaux de voirie.



Concernant le bourg de Contournat, ce sont les habitants qui nous ont fait part des risques pour les piétons en partie haute du «couderc». La réflexion est moins aboutie. C'est pourquoi nous programmons une réunion

publique à la salle Priestley à Contournat le vendredi 11 mars à 18h00. Nous recueillerons les avis des habitants afin d'en tirer des éléments de travail.

Dominique VAURIS.

Chantier d'insertion intercommunal

Début décembre, une équipe de l'association "Avenir" qui encadre des bénéficiaires du RSA et intervient dans les communes à leur demande a remis en état le vieux lavoir de Lassias.

De nombreuses fuites et des fissures importantes ont nécessité une reprise totale des murs d'entourage et la réfection d'une partie de la margelle et du plan incliné.

Un enduit étanche a ensuite permis d'uniformiser son aspect en protégeant les murs d'infiltrations néfastes en périodes de gel.



André BELVERGE

Depuis la rentrée des classes, le bus passe, s'arrête... et transporte les collégiens de Roche, Le Cerfeuil et Coppel... à Billom



Une bonne dose de pugnacité et le ramassage scolaire pour les collèves fonctionne dans trois nouveaux villages.

Désormais, les villages de Roche, Le Cerfeuil et Coppel sont desservis par le service de ramassage scolaire à destination du collège de Billom.

De nombreux échanges de courriers, de conversations téléphoniques, de rendez-vous sur le terrain, de rencontres avec les services du conseil départemental, le transporteur, le chauffeur et des élus départementaux et communaux ont permis d'obtenir l'accord du conseil départemental pour l'extension de la ligne scolaire existante.

Aussi, certaines familles satisfaites ont salué le dénouement de cette initiative.

La municipalité remercie à son tour le conseil départemental pour l'impartialité et l'écoute dont il a fait preuve, pour financer cette extension de trajet, malgré les contraintes budgétaires.

Myriam BLANZAT.

Fleurissement - Cadre de vie

La commune de Saint Julien de Coppel participe au concours départemental du fleurissement et cadre de vie depuis plusieurs années.

Un jury s'appuyant sur une grille d'évaluation comportant plusieurs critères (stratégie globale, propreté, animation promotion, patrimoine, gestion et qualité de l'espace public) effectue une visite sur site en présence d'un élu et de notre employé espaces verts.

Notre choix de réduction des bacs à fleurs a été approuvé par ce jury qui préfère des massifs plus durables, demandant moins d'entretien et d'arrosage (compliqué durant les congés du personnel).



Benoît a bénéficié en janvier d'un stage de gestion et entretien des espaces publics visant à réduire au maximum l'emploi de produits phytosanitaires, la commune souhaitant s'engager dans une démarche zéro phyto.

André BELVERGE

Pourquoi étudier le projet d'une nouvelle mairie ?

Comme nous l'avons souvent évoqué, la municipalité a pour projet la revitalisation du bourg de Saint-Julien-de-Coppel.

Celle-ci passe par la remise en service d'un commerce. C'est dans cette perspective que nous avons en 2015 acquis la licence IV afin de la pérenniser plus tard. Le projet en est à un état de réflexion globale à savoir : quel type de commerce ? Quel mode de gestion ? Quels types de logements ? Quels financements et avec qui ? Pour entreprendre une opération dans l'ancien presbytère nous devons libérer le rez-de-chaussée de celui-ci, occupé aujourd'hui par la bibliothèque et une petite salle pour le catéchisme. L'idéal serait que nous installions la bibliothèque en rez-de-chaussée à l'arrière de la mairie, actuellement classe de maternelle moyenne et grande section qui sera libérée après le déménagement du groupe scolaire. Il faut prévoir environ 60 m² pour répondre aux exigences de mise en réseau des bibliothèques intercommunales.



Par ailleurs différentes associations sont demandeuses de salles en rez-de-chaussée, le dessin, les chasseurs... Nous avons d'autre part besoin de locaux pour assurer les activités périscolaires après les heures de classes, lecture, musique, jeux. En libérant le rez-de-chaussée de l'actuelle mairie nous pourrions mettre deux salles à disposition dont on pourrait mutualiser leur utilisation. A noter que le préfabriqué installé sur le terrain au sud de la maison des associations et disposant d'un statut de construction temporaire devra à terme disparaître.

Parallèlement, nous sommes dans l'obligation réglementaire de mettre nos bâtiments en conformité d'accessibilité aux PMR (Personnes à Mobilité réduite) dans les trois années à venir.

.../...

Les locaux de la mairie, l'agence postale, la salle du conseil, la salle des mariages sont au premier rang des besoins en matière d'accessibilité. Il n'est pas envisageable d'installer un ascenseur pour desservir l'étage de la mairie actuelle. Les locaux en rez-de-chaussée sont trop petits pour recevoir tous les besoins liés à la mairie et seraient utilisés selon les besoins décrits précédemment.

C'est pourquoi nous travaillons à cette possibilité de construire un bâtiment neuf. A ce jour rien n'est acté. Nous sommes dans l'élaboration d'un plan de financement en présentant des dossiers de demandes de subventions aux différentes administrations. Ce n'est qu'à l'issue de nos démarches que nous prendrons nos décisions. Nous sommes bien conscients que cette idée puisse faire débat. Ceci est bien normal. En effet la tendance est au regroupement de communes et des communautés de communes, avec des interrogations sur leurs compétences à venir. Pourtant les charges administratives incombant aux mairies ne diminuent pas, bien au contraire. Ce sont deux secrétaires à plein temps qui assurent l'accueil et le secrétariat, alors qu'il y a moins de cinquante ans, un mi-temps suffisait. En 1975 la commune comptait 608 habitants, en 2015 ce sont 1206 personnes qui résident à Saint-Julien-de-Coppel, le double. Nos équipements ne sont plus à la hauteur, école (travaux en cours) salle des fêtes, mairie, assainissement ... Des normes de plus en plus lourdes, des obligations nouvelles (activités périscolaires par exemple) nous contraignent à anticiper si nous voulons conserver l'attractivité de notre commune. Attractivité que nous devons entre autres à nos associations dynamiques, à notre école accueillante, à la garderie, à la restauration scolaire, aux activités périscolaires...Voilà pourquoi nous réfléchissons à de nouveaux locaux qui pourraient accueillir outre la mairie et la poste, des locaux de service ouverts à la population.

L'exiguïté des locaux de la mairie actuelle est flagrante. La mairie n'a pas bougé de place depuis de nombreuses décennies si ce n'est d'être tantôt à droite de l'escalier, tantôt à gauche ou en bas, puis en haut ...Et la solution que nous étudions actuellement permettrait de régler tous les besoins dans des conditions satisfaisantes.

Dominique VAURIS.

Réflexion autour de la construction d'une Maison de Service au Public (MSAP)

Les MSAP sont créées dans les zones rurales ou «urbaines éloignées», pour assurer l'accès des populations aux services au public. Elles sont constituées autour d'une structure porteuse (Etat, collectivité locale, association, groupement d'intérêt public) **qui réunit plusieurs opérateurs**. Les opérateurs peuvent être nationaux ou locaux, chargés d'une mission de service public, mais aussi de services privés (tels que Pôle emploi, la caisse d'allocations familiales, la caisse d'assurance maladie, la mutualité sociale agricole, la poste, Edf, etc...).

De l'information transversale de premier niveau à l'accompagnement de l'utilisateur sur des démarches spécifiques, les MSAP articulent présence humaine et outils numériques. Des permanences de diverses institutions ou un point visio-services permet de rentrer en contact avec des services publics.

Il s'agit d'espaces mutualisés. Car l'objectif affiché, c'est bien «la présence territoriale» et l'égal accès de tous aux services publics.

En ces temps de réformes des collectivités locales qui nous interpellent sur l'optimum dimensionnel de la commune, celle-ci doit demeurer cet espace de citoyenneté où se crée le lien social, où se façonne le vivre ensemble, de notre population de 1206 habitants, contre 867 en 1990.

Il s'agit de **réduire les inégalités, sociales et territoriales**, d'accès aux services pour la population des territoires ruraux, en mettant en place un maillage pertinent.



La mairie, la maison commune, un peu comme une horloge nous rappelle le cours inexorable du temps, la mairie se trouve toujours et irrémédiablement sur le chemin de nos existences. Les enfants qui grandissent ici et maintenant sauront se souvenir de cette mairie où ils accompagnent leurs parents, et où peut-être à leur tour ils viendront avec leurs propres enfants. Elle est le témoin des jours de devoir. C'est ici que chacun vote à intervalles réguliers. C'est ici que chacun vient accomplir les formalités essentielles de la vie courante. Bref, la maison commune reste indissolublement liée à nos vies. Elle est une maison où l'on vient sans cesse et où, comme citoyen, l'on doit se sentir bien, un peu chez soi, où le service au public est assuré.

En l'état actuel de la réflexion, nous étudions le montage financier de cette opération qui fera appel à plusieurs fonds et partenariats. A la suite de ces travaux, si notre commune est éligible, les discussions et décisions suivront.

Myriam BLANZAT.

Travaux de mise en conformité : l'Agenda d'Accessibilité Programmé est engagé sur la période 2016-2021

Accès aux locaux communaux pour tous !

Les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) ont le droit d'accès aux ERP (Etablissements Recevant du Public) et aux IOP (Installations Ouvertes au Public). Ainsi, une loi du 11 janvier 2005 demandait, entre autre, aux collectivités, de mettre en place d'ici fin septembre 2015, un plan d'actions présentant des dispositifs pour respecter la réglementation accessibilité. C'est chose faite pour notre commune.

Mais qu'entend-on par Personne à Mobilité Réduite ? Sont concernés les utilisateurs de fauteuils roulants, les personnes déficientes visuelles, auditives, intellectuelles, les personnes s'appuyant sur des cannes, les personnes âgées, les personnes de taille inhabituelle (enfants, personnes en surpoids...), les futures mamans, les parents avec landau, les personnes cardiaques, les personnes atteintes d'insuffisance respiratoire...

Quels sont les bâtiments concernés dans notre commune ? Les bâtiments actuels d'école (maternelle et primaire), la mairie, l'agence postale communale, la bibliothèque, la salle des fêtes, la maison des associa-

tions, le bâtiment modulaire, le presbytère, les églises de Saint-Julien et Contournat, la salle Priestley à Contournat et la chapelle de Roche.

Le plan d'actions de la commune transmis à la Direction Départementale des Territoires se réalisera entre 2016 et 2021 : **2016** accessibilité de l'école maternelle actuelle et étude du réaménagement mairie-APC et de la bibliothèque dans les locaux de la Mairie ; **2017** accessibilité de l'école primaire actuelle et d'une partie mairie ; **2018** accessibilité de la seconde partie Mairie, puis du bâtiment modulaire, mais aussi du presbytère, et enfin étude pour l'accessibilité à la salle des fêtes ; **2019** accessibilité de la maison des associations et de la salle des fêtes ; **2020** accessibilité de la salle Priestley et église de Saint-Julien ; **2021** accessibilité de l'Eglise de Contournat et de la chapelle de Roche.

Ce plan d'actions est estimé à 126 000€ HT*, montant non négligeable, mais notre objectif est de rendre progressivement notre commune accessible à tous !

**ne sont pas inclus les travaux de mise en accessibilité de l'étage de la mairie, pour lequel il faudrait construire une annexe pour installer un ascenseur.*

Myriam BLANZAT .

Commission école

Les Temps d'Activités Périscolaires, ont été imposés par le Ministère de l'Education Nationale et à l'échelle de notre école, la commune a réussi à faire preuve d'inventivité pour que les enfants bénéficient d'activités.

Pendant quatre jours de la semaine, en dehors de l'activité garderie présente quotidiennement, une ou même 2 activités sont proposées chaque jour par des bénévoles pour les activités lecture et musique ou par le personnel communal pour les jeux ou professionnels de l'éducation Nationale pour l'étude surveillée.

L'étude surveillée, l'éveil musical, les jeux, et la lecture ont jusque-là obtenu un succès auprès des enfants.

Pendant l'activité jeux, activités manuelles, le Centre Communal d'Action Sociale a proposé aux enfants de dessiner les invitations pour le repas de Noël des sé-

niers. Ils ont tout de suite adhéré au projet avec la collaboration d'Anaïs et ont réalisé de très beaux dessins. Les séniers ont été très touchés par cette délicate attention et ont spontanément écrit une petite carte pour les remercier très sincèrement.

Le CCAS, de son côté n'a pas hésité à leur offrir des bonbons.

Ce qui est intéressant dans cette expérience est le lien qu'il faut maintenir entre les générations. Chacun étant riche de ses pratiques de vie entre l'expérience émotionnelle des anciens et la naïveté des enfants. C'est aussi une façon de ne pas oublier les anciens en impliquant la jeunesse.

Nous remercions chacun pour ces cadeaux remplis d'émotions et d'amour.

Charline MONNET .



Focus sur le CCAS – Centre Communal d'Action Sociale

Noël ensemble..., exquise journée autour de 85 aînés de la commune, pour quelques heures de réjouissances, dimanche 13 décembre. Un véritable moment de chaleur et de bonheur s'est dégagé de cette rencontre annuelle.

Sublime repas et hardi spectacle cabaret-music-hall.



Pendant l'apéro, une rapide présentation de la journée organisée par les membres du Centre Communal d'Action Sociale et quelques mots de notre conseillère départementale, Jocelyne GLACE LE GARS.

Puis, des remerciements ont été adressés aux enfants de l'école qui ont spontanément réalisé les cartes d'invitations des aînés pour cette journée. Cette initiative a touché les esprits et de sincères remerciements ont été recueillis verbalement, mais aussi à travers la collecte de cartes de remerciements, de bonbons et d'un dessin naïf réalisé par des talents du club de dessin (signé par de nombreux aînés) qui ont été remis aux enfants.



Après quoi, nous sommes rentrés dans le vif du sujet, avec la dégustation des entrées préparées par Monsieur LABONNE, traiteur à Bromont-Lamothe et son équipe.



Le trou normand venu, les discussions se sont éteintes et les projecteurs allumés sur le duo de transformistes paré de ses plus beaux atours : «Les talons résilles».

Ce duo a déclenché l'hilarité, les artistes Antoine et Sébastien, glamour et irrésistibles ont commencé un véritable tour de chant, incarné avec plein d'humour... Dalida, Serge Lama, Annie Cordy, Rika Zaraï, Patricia Kaas, Edith Piaf, et bien d'autres ont fait un véritable show dans les strass, plumes et paillettes.

Le repas s'est alors poursuivi... et le moment du dessert venu, la deuxième partie du cocktail de variétés a

démarré. Antoine et Sébastien ont maîtrisé l'art de montrer l'essentiel sans vulgarité, ils sont venus au contact des aînés et ont même distribué ici et là quelques bises et gratouillis pour le plus grand bonheur des heureux élus.

Puis s'est achevé le tableau rythmé, qui créait l'ambiance de cette agréable soirée, dans la plus conviviale ambiance.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Samedi 19 décembre 2015 – distribution des colis «douceurs de Noël» aux aînés qui ne participaient pas au repas

Du réconfort à nos Aînés, une attention particulière et favoriser le lien social : le leitmotiv des membres du CCAS à l'égard des séniors qui n'ont pas participé au repas servi le 13 décembre.

Des colis une personne, des colis «couple» et des colis spéciaux aux aînés en établissement de santé ont été portés. En cette période de fêtes, l'occasion de partager un petit moment, d'échanger le temps d'un café, de prendre des nouvelles «alors quoi de neuf à Saint-Julien ?».

Une vraie tournée de Père Noël !

A réception du colis, nos aînés se réjouissent du contenu et préparent un petit festin de réveillon...



Dimanche 20 décembre 2015 – Le concert du Chœur SLAVITSA de Clermont-Ferrand, dirigé par Brigitte INGELRELS, unique en Auvergne a ravi près de 130 personnes d'ici et des environs, à l'église de Saint-Julien-de-Coppel.



Le programme de ce concert de Noël comprenait une première partie consacrée aux chants sacrés orthodoxes slaves de compositeurs tels que Bortniansky, Rachmaninov, Hurko, Arkhangelski, Tchesnokov ... et ensuite une deuxième partie consacrée à quelques œuvres classiques à partir de poésies mises en musique par Tchaïkovski par exemple suivies par des chansons populaires slaves.

Le bénéfice des dons collectés à l'entracte a couvert les frais à verser à la SACEM, et le reste a été partagé entre le Chœur SLAVITSA et le CCAS.

A l'issue de ce voyage musical extraordinaire, bon nombre d'auditeurs se sont retrouvés autour d'un vin chaud et de douceurs de saison, préparés par les membres du CCAS, à la salle des mariages de la Mairie.

Les conférences-débats organisés par le CCAS

Un succès pour «manger bien-manger bon», le 3 octobre 2015.

En tout cas, vous étiez bien là, et grâce à vous ce thème a réuni plus de 50 personnes, samedi 03 octobre à la maison des associations.

Les commerçants locaux sont repartis paniers vides, pains, fromages de chèvres, miels ont fait le bonheur de tous.

Gilles LEBRE spécialiste en agriculture biologique et circuits courts a essayé de convaincre son public sur la non utilisation des intrants en agriculture. Il s'est aussi expliqué et

a argumenté l'intérêt de consommer localement. Pour le jardinage bio, chacun a pu repartir avec des «recettes-médicaments».

Puis les questions ont permis d'ouvrir la discussion qui s'est terminée autour d'un pot «amélioré» pour le délice des papilles.

Samedi 13 février 2016 - conférence débat, à 16h, maison des associations

sur le thème de la succession et de la transmission.
Comment ça marche ?



Une intervenante professionnelle, Delphine PÉGON-CHALARON notaire, enfant de la commune évoquera les questions liées aux basiques d'une succession, aux nouveautés légales et donnera quelques informations très utiles sur la manière d'organiser sa succession. Elle présentera les mécanismes d'anticipation de la succession.

Place sera laissée aux questions que chacun peut se poser.

Cet échange que nous souhaitons riche, se terminera autour du pot de l'amitié.

Myriam BLANZAT.

Fourrière animale

Les maires ont, dans le cadre des dispositions du code rural et de la pêche, l'obligation de prendre toutes les dispositions propres à empêcher la divagation des animaux errants (chiens, chats, nouveaux animaux de compagnie).

La commune de Saint-Julien-de-Coppel ne pouvant assurer la capture, le transport des animaux errants ainsi que la gestion de la fourrière animale, adhère au groupement de commande qui regroupe 95 collectivités. La ville de Clermont-Ferrand coordonne ce groupement.

Le coût de cette adhésion est de 0,80 euros HT/habitant.

Lorsqu'un animal est récupéré par la fourrière, il en coûtera 87,50 euros au propriétaire pour le reprendre.

En 2015 la fourrière est intervenue trois fois sur notre commune. Je rappelle aux détenteurs d'animaux de compagnie que ceux-ci ne doivent pas divaguer sur la voie publique. Il en va de la sécurité de tous, enfants, cyclistes, promeneurs et tout autre usager du domaine public.

Je vous invite à consulter le bulletin infos St Julien du mois de juillet 2015, page 5, article «gestes de bon sens».

Dominique VAURIS.

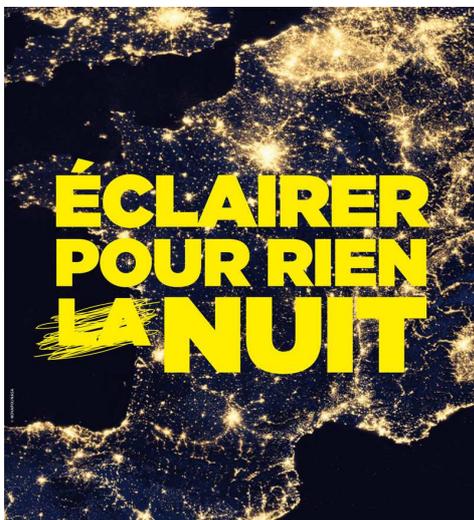


Chiens en divagation

Eclairage nocturne

Des travaux de mise en conformité ont été effectués sur le réseau d'éclairage public :

- remplacement de projecteurs obsolètes, peu efficaces et consommateurs d'énergie,
- équipement en systèmes de gestion de coupures,
- rajout de points de comptage qui n'existaient pas, dont découle un rattrapage de facturation sur un an.



Après avoir assisté à plusieurs présentations de communes qui pratiquent l'extinction partielle de leur éclairage public et écouté les arguments de l'association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement qui explique les effets néfastes du manque de repos nocturne sur la flore et la faune dus à la lumière, le conseil propose une coupure de l'éclairage public durant une partie de la nuit.

**Une réunion publique aura lieu
vendredi 26 février à 18 heures
afin d'expliquer et finaliser le choix qui sera fait.**

Ce principe a été appliqué durant de nombreuses années dans notre commune sans causer de problèmes majeurs aux habitants.

L'aspect sécuritaire n'est pas évident, ni partagé. En plus de l'impact écologique bénéfique, des économies substantielles peuvent être réalisées.

André BELVERGE.



Domaine public communal : demandes d'achat par les particuliers

La municipalité initie une démarche annuelle, pour l'étude des demandes d'achats de terrain public communal, déposées par les particuliers.

A compter de cette année, les demandes d'achats de terrain communal par les particuliers, déjà déposées en Mairie et celles à venir, seront étudiées en juin 2016 (études, décisions, bornages et ventes le cas échéant).

Aussi, si vous souhaitez acquérir du terrain communal, veuillez nous adresser une demande et nous rencontrer en permanences Maire-adjoints, les samedis entre 10h et 12h avant fin mai 2016.

Myriam BLANZAT.

Syndicat du bois de l'Aumône - collecte et traitement des ordures ménagères

Depuis novembre 2012, le Syndicat du Bois de l'Aumône met en place un nouveau système de facturation basé sur le nombre de levées de nos poubelles (ou de dépôts en point d'apport volontaire) qui doit remplacer la taxe prélevée sur l'impôt foncier qui ne tient pas compte de la quantité des déchets produits.

Cette redevance "incitative" vise à réduire la quantité de déchets déposés en poubelle verte (non recyclables) par le tri sélectif qui permet l'économie de matières premières et par le compostage des matières fermentescibles lorsque c'est possible.

Une facturation à blanc (à ne pas payer) aura lieu en 2016 après ajustement des grilles de répartition des parts, la facturation réelle n'interviendra qu'en 2017.

Le nombre et la fréquence des ramassages restent inchangés.

Un conteneur pour la collecte des textiles est toujours en place au point propre, près de la salle des fêtes. Vous pouvez y déposer, en sac, des vêtements, linge, chaussures recyclables.



Un nouveau point de collecte de verre est en place entre les terrains de pétanque de saint-Julien.

André BELVERGE, délégué au SBA.

Le covoiturage vous intéresse

pour vos trajets domicile-travail ou tout autre ?



Vous pouvez vous inscrire sur le site suivant « covoiturageauvergne.net » !!!

L'inscription sur ce site est gratuite. Vous pourrez ainsi trouver sûrement un trajet vous correspondant ou proposer vos propres trajets.

Bon covoiturage et bonne route !!!

Clotilde GUILLOTIN.

Urbanisme : travaux, constructions... sont soumis à autorisation

Le service unifié d'instruction des autorisations du droit des sols (ADS) du Grand-Clermont tiendra plusieurs permanences au siège de la Communauté de communes de Billom-St-Dier Vallée du Jauron (7 avenue Victor Cohalion à Billom) dans les prochains mois, **SUR RENDEZ-VOUS**.

L'instructeur aide les habitants dans leurs démarches en matière d'urbanisme. Vous pouvez le consulter, pour des projets relatifs à des travaux ou à des aménagements en cours d'instruction ou à venir (permis de construire, d'aménager, ou de démolition, déclaration préalable, etc).

Les permanences au siège de la Communauté de communes de Billom-St-Dier Vallée du Jauron s'adressent aux habitants de Saint-Julien-de-Coppel notamment et aux habitants de notre communauté de communes.

Plusieurs dates ont été fixées : les **03/02/2016 ; 16/03/2016 ; 11/05/2016 ; 08/06/2016** (entre 9h et 12h).

Pour prendre rendez-vous, merci de joindre le service au 04 44 44 60 90. A ce même numéro téléphonique, un accueil pour les particuliers est assuré le matin.

<http://www.legrandclermont.com/choisir-sa-procedure> le site du Grand Clermont, apporte des infos sur le droit des sols et les procédures.

Myriam BLANZAT.



Exercices d'évacuation de l'école de Saint-Julien-de-Coppel

Le 17 décembre 2015, un exercice d'évacuation de l'école de Saint-Julien-de-Coppel s'est déroulé en présence du directeur, M. Yann FOURNET-FAYARD, de l'ensemble des enseignants, des ATSEM, des deux secrétaires de mairie et de l'adjoint au maire M. Jean-François BOIRIE.

Pour le bon déroulement de cette opération, Anne et Audrey, secrétaires de mairie, ont été impliquées, l'une pour la circulation et l'autre pour s'assurer qu'il n'y ait plus d'enfants présents dans les classes ainsi que pour l'évacuation de la classe petite section.



Il a fallu tenir compte des travaux engendrés par l'extension du groupe scolaire. C'est pourquoi cette année, l'évacuation s'est faite par le côté nord (passage vers la propriété de M. QUESNE).

Cette manœuvre qui a pour but de mettre en évidence d'éventuels dysfonctionnements, nous a permis de constater que certains enseignants avaient oublié de se munir du cahier d'appel. Malgré cela personne ne manquait au point de rassemblement situé sur la place du Breuil.



Par contre, le temps d'évacuation de l'ensemble des enfants du groupe scolaire a été accompli en 4mn30s, ce qui se situe dans la moyenne observée ces dernières années.

Pour être au plus proche de la réalité et en accord avec le directeur de l'école et du chef de corps des sapeurs-pompiers de Saint-Julien-de-Coppel il a été prévu, d'organiser un nouvel exercice, vendredi 15 janvier 2016, à 9h30. Afin de simuler la présence de fumée, l'exercice a été organisé avec les yeux bandés. Seules les classes de CM1 et CM2 étaient concernées.

Cette manœuvre sécurité incendie s'est déroulée en présence des 2 enseignantes des classes CM1-CM2, de 4 sapeurs pompiers de Saint-Julien-de-Coppel dont le chef de corps, le maire de la commune et un adjoint.

Le thème abordé était la mise en sécurité des enfants des classes concernées avec la méthode dite de «confinement» qui se caractérise par l'impossibilité de sortir par la porte principale du bâtiment et d'importants dégagements de fumée.



Les pompiers ont réuni les enseignantes et les enfants dans une classe afin d'expliquer le déroulement de la manœuvre. Les travaux pratiques ont commencé en bandant les yeux des enfants à l'aide d'un foulard pour simuler le déplacement dans le couloir enfumé entre la bibliothèque et leur salle de classe désignée comme lieu de confinement. Pour effectuer ce déplacement, les pompiers ont conseillé aux enfants de se servir de leur main droite en appui sur le mur pour se guider et de leurs pieds afin de détecter d'éventuels obstacles.

Cet exercice a bien plu aux enfants ainsi qu'à leurs enseignants qui se sont prises au jeu en se bandant les yeux à leur tour.

Tout cela a pris fin aux alentours de 10h30 dans une ambiance chaleureuse par un échange et de nombreuses questions entre les enfants et les sapeurs pompiers.

Jean-François BOIRIE.



Réduc'eau, un kit gratuit pour économiser l'eau...



RECEVEZ GRATUITEMENT VOTRE KIT RÉDUC'EAU ET RÉALISEZ DES ÉCONOMIES SUR VOTRE FACTURE D'EAU ET D'ÉNERGIE !!

Le Conseil départemental du Puy-de-Dôme et la commune de Saint-Julien-de-Coppel, en partenariat avec Objectif EcoEnergie, vous proposent de **bénéficier gratuitement d'un kit pour réduire vos consommations d'eau et d'énergie. Grâce à ce kit, économisez jusqu'à 50 € par an sur votre facture !**

Le kit Réduc'Eau comprend : 2 aérateurs auto-régulés pour robinet, 1 pomme de douche hydro-économique, 1 notice de montage, 1 fiche de conseils en économies d'eau. **L'installation de ces équipements est facile et accessible à tous.**



Pour recevoir votre kit Réduc'Eau, rien de plus simple :

rendez-vous sur le site internet de la commune www.saintjuliendecoppel.fr ou du Conseil départemental www.puydedome.fr cliquez sur le lien correspondant et procédez à votre inscription (il faut indiquer votre nom, votre adresse postale et votre adresse mail) vous pourrez ensuite retirer votre kit à la mairie.

La période d'inscription sera ouverte en mars 2016. La période de distribution des kits, à la mairie, aura lieu en juin 2016.

ATTENTION : un seul kit par foyer sera distribué

Pour plus d'information : www.saintjuliendecoppel.fr ou www.puydedome.fr

Myriam BLANZAT.

Voyages de classe... Pas de papiers d'identité ?... Pas de départ.

Les élèves susceptibles de partir en voyage de classe doivent être munis d'une pièce d'identité.
En effet, sans titre d'identité à jour, impossible de partir !

Et attention aux délais d'obtention, ce serait bête de rater ça par négligence...

Délais d'obtention (après dépôt du dossier complet)

Carte d'identité : 1 mois

Passeport : 8 à 20 jours selon l'affluence

Durée de validité

Carte d'identité : 15 ans* (si émise après le 1er janvier 2014, sinon 10 ans)

Passeport : 10 ans

**certains pays n'acceptent pas la carte d'identité prolongée.*

Cette liste est évolutive et consultable sur le site service-public.fr.

Tarifs

Carte d'identité : Gratuite

Passeport : 17 € (- de 15 ans)

42 € (+ de 15 ans)

86 € (+ de 18 ans)

Myriam BLANZAT.

Bibliothèque..... Les animations

Halloween, le 28 octobre

Une trentaine d'enfants a décoré au choix : ici, un fantôme, là, une sorcière ou bien une citrouille. La photo de groupe faite à l'extérieur a détendu ce petit monde, avant de partager le goûter préparé par les parents.



Raconte tapis,

le 12 novembre

Les élèves des classes de Céline et Nicole ont participé au raconte tapis sur le thème du cirque organisé par la communauté de communes et animé par les bénévoles de la bibliothèque. Les enfants ont apprécié le kamishibai (théâtre d'images japonais).



Boîte à dire

Boîte à dire ?????

Cette boîte attend vos messages, écrits sur des petits papiers : petites annonces, mots d'amour, coups de gueule, coups de cœur, mots d'enfants, poèmes etc....

Vos messages seront portés sur la place publique au printemps par la crieuse.....

A venir, sur inscription...

Pendant les vacances de février, décoration d'une carte avec un poème pour les grands mères. Cette animation nécessitera d'être inscrit (un adulte accompagnera l'enfant). La date à déterminer sera prochainement communiquée.

Brigitte JARRY.

Culture

EXPOSITION, salle Priestley

Le club photo de Pérignat-sur-Allier vous invite à son exposition présentée à Contournat.



Cette exposition se tiendra **du 04 au 19 juin 2016**, salle Priestley.

Deux ateliers techniques seront proposés (des flyers informatifs seront distribués).

Daniel DEBOST.



CLUB PHOTO PÉRIGNAT-SUR-ALLIER



Sophrologie

Une nouvelle activité a débuté depuis septembre à St Julien De Coppel : **la sophrologie.**

Et à mon grand plaisir, les adhérents sont au rendez-vous !

Ainsi, le mardi à 18h30 à la salle des fêtes, je propose à chacun un moment de bien-être, de détente, où l'on peut prendre soin de son corps et de son esprit grâce à la sophrologie.

Chaque séance est riche de nouvelles expériences : exercices respiratoires, techniques de visualisation d'images positives, assouplissements, relaxation physique et mentale...

Tout cela dans une ambiance chaleureuse et accueillante. C'est donc aussi un moment de partage, d'échange et de convivialité.



Voici quelques témoignages de personnes présentes lors des séances de sophrologie :

La sophrologie c'est «une découverte de capacité du cerveau à faire de son corps ce que l'on veut et se sentir bien ensuite»

«un moment de détente et de bien-être», accéder à «une maîtrise de soi». C'est «un plus pour affronter les aléas de la vie quotidienne».

«la sophrologie m'apporte un

grand apaisement pour mon corps et mon esprit».

«la sophrologie me permet de m'échapper de mon quotidien parfois stressant, de penser à mon bien-être afin de voir la vie de façon plus positive. C'est une façon pour moi de libérer mes angoisses. Après une séance, je me sens tellement mieux, merci à elle pour ce qu'elle m'apporte».

«pour moi la sophrologie est un moyen de lâcher prise, de prendre du temps pour soi, pour se détendre, se relaxer. Cette technique nous permet d'apprendre à éliminer et gérer notre stress notamment par des exercices de respiration que l'on peut facilement mettre en pratique dans notre quotidien».

Pour tous renseignements, contactez Alisson TESSIER, Educatrice Spécialisée – Sophrologue au 06-99-94-22-51.

Les sapeurs pompiers

Le corps des Sapeurs Pompiers de Saint-Julien-de-Coppel a réalisé plus de 80 interventions en 2015, c'est une légère augmentation par rapport à 2014.

Plus d'informations sur la vie du Centre seront données à l'occasion de notre Ste Barbe le 14 Février 2016.

Merci

Nous remercions la population pour sa participation à notre loto et pour son accueil au passage des calendriers.

Nous vous souhaitons une bonne année à tous.

Patrick CHAVAROT, Chef de centre des Sapeurs Pompiers Volontaires.

Football Club de Saint-Julien-de-Coppel

Le FC Saint-Julien vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2016.

Tous les membres du club vous remercient pour l'accueil chaleureux et convivial que vous avez réservé aux joueurs lors du passage des calendriers.

Nous vous attendons nombreux pour le **loto** du club qui aura lieu le **21 février à 14 heures**, de multiples lots et bons d'achats sont à gagner.

Les résultats sportifs du début de saison ne sont pas satisfaisants pour l'équipe une qui se trouve à la 7^{ème} place du championnat, il faut se ressaisir après la trêve pour améliorer ces résultats.

Quant à l'équipe 2, elle se trouve à la 2^{ème} place au classement, il faut que cela perdure.

Le projet d'une équipe de vétérans est en cours, si vous êtes intéressés vous pouvez contacter :

- Guillaume Py - 06 50 87 14 07
- Alexandre Sansonnet - 06 63 91 39 40

Certains membres du bureau souhaitant mettre fin à leur fonction au terme de cette saison, toute personne intéressée pour rejoindre le FC Saint Julien de Coppel sera la bienvenue et peut contacter le président.

Le président, Jean-Louis CHEVALIER, 06 81 91 54 59.

Viet vo dao



Le club vous souhaite une bonne et heureuse année à tous.

Le club compte cette année une trentaine d'adhérents. Les cours enfants (à partir de 9 ans) et adultes se déroulent les lundis et jeudis de 19h30 à 21h15 à la salle des fêtes.

Le viet vo dao est un art martial vietnamien que l'on peut commencer à tout âge : il combine de la self défense (techniques à mains nues), le travail des armes (épée, bâton, éventails pour les femmes ...) et la maîtrise respiratoire.

Nous souhaitons bonne chance à 4 élèves du club qui vont participer, dimanche 17 janvier 2016, aux présélections des championnats de France AMV (Arts Martiaux Vietnamiens) à Ceyrat.

SANSONNET Gaëlle (Vice présidente).

Comité des fêtes

Cinéma

Venez partager un moment convivial et chaleureux lors de **deux séances Cinéma**
à la **Salle des Fêtes de St Julien De Coppel** :

le samedi 6 février 2016 à partir de 19h00 **Séance à 20 h 00**
le dimanche 7 février 2016 à partir de 15h00 **Séance à 16 h 00**

Cette animation vous est proposée par le Comité des Fêtes avec la projection du film «**PAPAouMAMAN**».



Une buvette sera à votre disposition.

Entrée gratuite (ou participation libre)

Nous vous attendons nombreux pour cet événement !!!

Petit Rappel :

Vous avez envie de participer à la vie associative de St Julien de Coppel, alors le Comité des Fêtes sera ravi de vous accueillir au sein de son équipe !!!

Vous pouvez contacter : Sophie au 06 02 63 24 34
Alisson au 06 99 94 22 51

Nous vous en remercions par avance et vous attendons nombreux !!

Concours de soupe

A l'occasion du marché de Noël organisé par l'Amicale Laïque le samedi 12 décembre 2015, le Comité des Fêtes a proposé un concours de soupe !

Dix soupes ont pu être dégustées tout au long de la journée et très appréciées des nombreux visiteurs du marché de Noël !!

Un vote a statué sur la meilleure soupe : la soupe de Pois Cassés faite par Stéphanie MIGNEAU DOROT qui a reçu en cadeau un panier garni, un tablier et une louche !!!

Ci-dessous la recette de la meilleure soupe, alors tous à vos fourneaux !!!

Bon Appétit.

Potage de Pois Cassés

- 125g de Pois Cassés
- 5 pommes de terre
- Echalotes
- Huile d'olive
- 1 cube de Bouillon de Bœuf
- 50 cl de crème fraîche

Faire tremper les pois cassés au moins 30 min, faire revenir les échalotes dans l'huile d'olive, faire cuire les pois cassés et pommes de terre en même temps à feu moyen, ensuite rajouter les échalotes, poivre et sel.
En fin de cuisson, mixer l'ensemble et rajouter la crème fraîche.



Le comité des fêtes.

Gym de Saint-Julien-de-Coppel (UFOLEP)



"On a vu danser le Père Noël" (la preuve) !

Encore très alerte pour son grand âge, il a rendu visite à nos gymnastes et a apporté plein de cadeaux et de friandises (Eh ben oui ! après l'effort le réconfort).

Le club profite de cette rubrique pour vous donner rendez-vous le **dimanche 10 avril** prochain pour sa traditionnelle randonnée pédestre.

Retenez la date et venez avec vos parents et amis.

En attendant les gymnastes vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur, santé et sérénité pour 2016.

A très bientôt.

Michelle BELVERGE, vice présidente.

Amicale Laïque

L'amicale Laïque est une association de bénévoles, œuvrant uniquement pour aider à financer les projets des enseignants de l'école de St-Julien-de-Coppel et permettre à tous les enfants d'y participer. Parents, Coppellois, venez nous rejoindre, une association ne compte jamais assez de bénévoles et le nombre permet toujours de faire naître de nouvelles idées et activités. Une carte de bienfaiteur est aussi à votre disposition sur le site de la commune, elle peut vous permettre de nous soutenir par le biais d'un don.

Une nouvelle année commence et la motivation des membres de l'Amicale ne faiblira pas. Le marché de Noël organisé pour la 1ère fois le 12 décembre fut une vraie réussite, une vraie belle journée dont tous les membres de l'Amicale, visiteurs et exposants ont su profiter. Depuis longtemps, aucune nouvelle activité n'avait été mise en place par l'association qui "se contentait", toujours dans la joie et la bonne humeur, de maintenir les manifestations organisées depuis des années.

Le marché de Noël était une vraie bonne idée, merci à toutes celles (eux) qui l'ont rendue possible.

Les manifestations de l'Amicale sont **ouvertes à tous**, notez dès maintenant celles de 2016 :

Carnaval et tombola : 12 mars
 Vide-Greniers : 8 mai
 Kermesse & Repas : 25 juin
 Assemblée Générale : 17 septembre
 Loto : 20 novembre
 Marché de Noël : 10 décembre

Tous les membres de l'Amicale vous souhaitent une belle et heureuse année 2016.



Anne VANTALON.

Association Télédome - 9 664,61 euros pour le Téléthon



Une nouvelle fois l'association Télédome a illuminé le Téléthon de Saint Julien de Coppel. C'est au travers de nombreuses activités et distractions offertes au public que les coppeloises, coppelois mais aussi voisins de la commune ont généreusement contribué à la collecte. Tout a commencé le vendredi 4 décembre en soirée, où une soixantaine de spectateurs ont assisté à une représentation théâtrale. Le samedi 5 par une fraîche journée ensoleillée, des joggeurs, des vététistes, des cavaliers, des marcheurs ont sillonné les routes et chemins de la commune. Les enfants de l'école, encadrés par les enseignants, ont couru autour du stade pour le plus grand plaisir des parents et des grands parents. Les

moins hardis, à leur façon, ont largement participé aux activités à la maison des associations et à la salle des fêtes. On y trouvait un espace de jeux en bois, la boutique Téléthon, les peintres locaux, les pompiers sauveteurs, une crêperie, et bien sûr on y servait tripe et daube. La soirée s'est terminée à la salle des fêtes où 176 convives ont pris plaisir à se retrouver autour des assiettes de joues de bœuf préparées par Hervé et Sandrine.

L'association Télédome tient à remercier très sincèrement tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette journée. Grâce aux bénévoles, aux généreux donateurs, aux habitants qui ont confectionné les pâtisseries, grâce à vous toutes et tous l'association a ainsi collecté **9 664,61 euros**. Cette somme sera entièrement reversée à l'AFM-TELETHON.



La municipalité qui s'associe et partage tous ces remerciements, se félicite qu'au travers de cette journée festive et joyeuse, c'est la commune de Saint Julien de Coppel qui toute entière brille dans sa dynamique associative.

Dominique SERRE, Président, 06 84 94 46 59

Gymnastique volontaire

L'ensemble du club s'est réuni, après un cours de gymnastique écourté, pour fêter la fin d'année. La quarantaine d'adhérents a été remerciée pour sa participation et sa présence assidue autour de notre charmante animatrice Cathy.

Cathy encadre également des cours de marche rapide à Vic le Comte, trois de nos membres adhèrent à cette activité.

En 2015, la participation à notre marche pour le Téléthon (organisé par Télédome), a permis de parcourir 9kms avec plus de 60 marcheurs et la somme récoltée a été d'un montant de 452 euros. Merci à tous.



L'ensemble du club souhaite à tous les Coppelloises et Coppelois une bonne année 2016.

Les séances, réparties en 2 groupes, ont lieu le jeudi de 9h00 à 10h30 à la salle des fêtes et de 10h30 à 11h30 à la Maison des Associations.

Bienvenue à Dominique qui rejoint le club pour 2016
Les cours ont repris le jeudi 7 janvier 2016.

La trêve de Noël a permis à tous de se retrouver en familles ou entre amis.

Liliane AVIT.

Comité de jumelage Les St-Ju'liens - retour sur le 25 ans

Nos amis de Saint Julien des Landes nous invitent pour fêter le retour des 25 ans d'amitié entre nos deux communes :

**4 jours, du 13 au 16 mai 2016
(week-end de Pentecôte).**

Ce voyage est ouvert aux habitants de la commune.

Fin janvier 2016, le bulletin d'inscription a été distribué dans les boîtes aux lettres. Bloquez votre week-end de Pentecôte et venez nombreux avec nous passer un bon moment convivial.

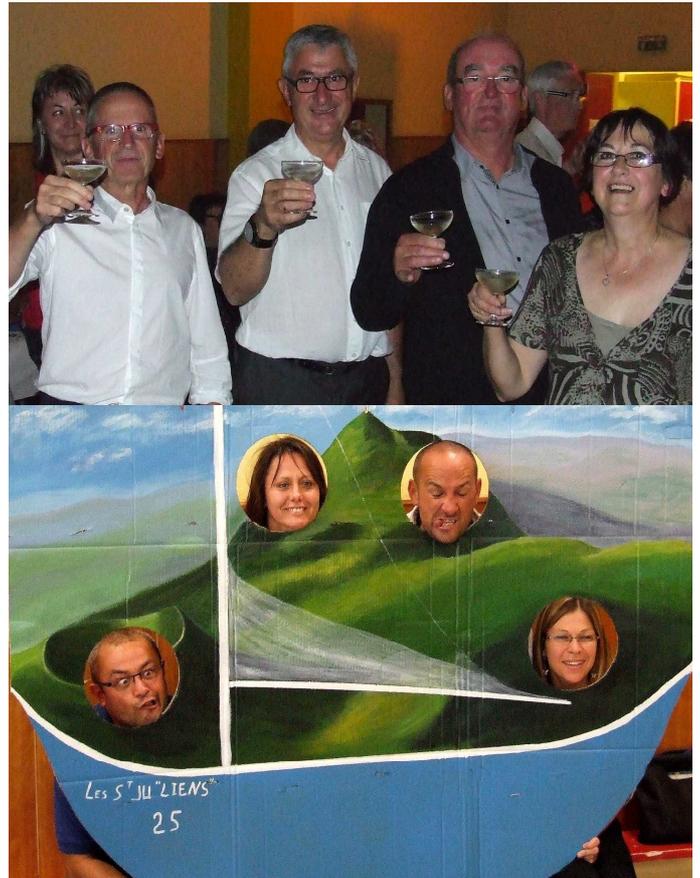
Le prix du séjour n'excédera pas 60 € par personne, prix réduit pour les enfants, car il ne vous coûte que le transport jusqu'en Vendée et un cadeau de bienvenue pour vos logeurs. Plus nombreux nous serons, moins cher sera le voyage.

Si vous désirez vous pouvez déjà vous inscrire par mail en nous indiquant vos coordonnées (nom, prénom, adresse et numéro de téléphone), auprès de :

- Geneviève Roussat - genevieve.roussat@live.fr
- Fabienne Lopez - fabienne.lopez63@orange.fr

Le comité de jumelage vous souhaite une Bonne et Heureuse année 2016

Geneviève ROUSSAT.



Comité de jumelage Franco-Luxembourgeois

Le comité de jumelage franco luxembourgeois St-Julien-de-Coppel-Frisange vous présente ses vœux pour 2016.

Notre assemblée générale a eu lieu en novembre. Vous pouvez voir le compte rendu sur le site de la commune.

Plusieurs échanges auront lieu au cours de l'année.

Si vous voulez nous rejoindre n'hésitez pas .Nous serons heureux de vous accueillir.

Le Président : René ESCOT

Le loto du comité de jumelage Franco Luxembourgeois a connu un réel succès, dimanche 17 janvier.



Le gros lot (4 nuitées en hébergement insolite dans le Cantal) a été gagné par une habitante de Paslières.

Le comité tient à remercier tous les participants ainsi que tous les généreux donateurs qui soutiennent cette organisation.

Cette année les artistes locaux (photographe, peintre, écrivains, lave émaillée) ont répondu généreusement à nos sollicitations.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.
Liliane AVIT.

ACCUEIL MAIRIE-AGENCE POSTALE

Anne ou Audrey, vous accueillent :

lundi de 9h/12h - mercredi de 9h/11h - jeudi 9h/12h et 14h/16h - vendredi de 9h/12 h - samedi de 10h/12h
Téléphone 04 73 68 42 81 Email mairie.stjuliendecoppel@wanadoo.fr www.saintjuliendecoppel.fr



Décès
 Odette RAVEL (DUZÉZY), le 21 juillet (La Rouveyre)
 Sébastien PEYNAUD, le 03 août (Le Bourg)
 René VAURIS, le 02 octobre (Le Bourg)
 Marc CUMELL, le 02 novembre (Le Bourg)

Mariages
 Stéphanie CRESSERET et Aurélien BENQUEY, le 27 juin (Layras)
 Elodie GAONAC'H et Sébastien ROUSSEAU, le 08 août (Le Bourg)
 Marie CHAPUIS et Jérôme MALHERBE, le 12 septembre (Jallat)
 Pamina CAUMES et Guillaume VOIRON, le 19 septembre (Coppel)

Naissances

Mia PELISSIER, le 21 juin (Contournat)^o
 Elohann SAUVANT, le 22 juillet (Le Viallard)
 Nino TABARY, le 22 juillet (Contournat)
 Elliott FAURE, le 27 juillet (Le Chalard)
 Noelyne FREGEAC, le 27 juillet (Contournat)
 Nolan FREGEAC, le 27 juillet (Contournat)
 Rosliae BARRI, le 08 septembre (Rongheat)

Robin ARLAUD, le 13 octobre (Boisseret)
 Evan LASHERMES VEZIAN (Le Cerfeuil)
 Océane BRAZZI, le 05 novembre (Coppel)
 Dakota ROCHEBILLARD, le 23 novembre (Le Viallard)
 Baptiste BON, le 09 décembre (Les Tournesols)
 Mélyne HANAUD, le 29 décembre (Les Tournesols)

RENDEZ-VOUS ET MANIFESTATIONS

Février		
samedi 6	salle des Fêtes	Comité des Fêtes soirée ciné 19 h
dimanche 7	Espace C. Priestley	Jeux Les Marronniers 14 h 30 18 h
samedi 13	Maison des associations	CCAS conférence 16H
dimanche 14	salle des Fêtes	Les Pompiers : Sainte Barbe
samedi 20	Espace C. Priestley	Jeux Les Marronniers 20h
dimanche 21	salle des Fêtes	Loto du Foot 14h
vendredi 26	Maison des associations	Réunion publique : coupures nocturnes éclairage publique 18h
Mars		
dimanche 6	Espace C. Priestley	Jeux Les Marronniers 14 h
vendredi 11	Espace C. Priestley	Réunion publique : plan de circulation 18 h
samedi 12	salle des Fêtes	Carnaval de l'Amicale Laïque
dimanche 13	salle des Fêtes	Loto les St Ju Liens 14h
samedi 19	salle des Fêtes	Société de Chasse : tripes
	Espace C. Priestley	Jeux Les Marronniers 20h
		Cérémonie aux Monuments au Morts "Accords d'Evian" 11h
Avril		
dimanche 3		Vide grenier Les Marronniers Contournat
dimanche 10	Maison des Associations	Randonnée Gym Ufolep
du vendredi 15 au dimanche 24	Espace C. Priestley	Expo photos
Mai		
dimanche 8	salle des Fêtes	Expo de peintures du club de dessin
	Maison des associations	Expo de peintures du club de dessin
	le Breuil	Vide grenier Amicale Laïque
		Cérémonie au Monument aux morts 11h
du vendredi 13 au dimanche 16		Déplacement à St Julien des Landes
samedi 21	salle des Fêtes	Banquet Société de Chasse
dimanche 29		Pèlerinage à Notre Dame de Roche
Juin		
du samedi 4 au dimanche 19	Espace C. Priestley	Exposition photos du club photos de Pérignat es Allier organisée par Daniel DEBOST
samedi 11		Concours de pétanque Télédome
vendredi 17 et samedi 18	salle des Fêtes	Soirée Rugby organisée par le comité des fêtes
dimanche 19		Repas Sous les Marronniers
samedi 25	salle des Fêtes	Fête de l'Ecole Amicale Laïque
	salle des Fêtes	Soirée Rugby organisée par le comité des fêtes
Juillet		
samedi 9 et dimanche 10	salle des Fêtes	Fête National animations par le Comité des Fêtes
samedi 9		Feux d'artifice
jeudi 14		Cérémonie au Monument aux morts 11 h
	salle des Fêtes	Fanfare de Frisange (à confirmer)